

<b>UFR</b>	<b>DSP</b>
<b>MENTION</b>	<b>Droit des affaires</b>
<b>Capacité d'accueil globale de la mention en M2</b>	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

**NB** : Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes (<http://masters.parisnanterre.fr>).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

<b>Intitulé de la mention :</b>	<b>Droit des affaires</b>
<b>Intitulé parcours-type (PT) :</b>	<b>Droit fiscal de l'entreprise</b>
<b>Modalités de recrutement</b>	<b>Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale :</b> Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
<b>Critères de recrutement</b>	<b>Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.</b>
	<b>Mention(s) de Master conseillée(s) :</b> <b>Master mention droit des affaires</b> <b>Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).</b>
	<b>En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :</b> <b>- Avoir un bon niveau général en droit des affaires et une très bonne maîtrise des matières suivantes : Droit fiscal des affaires – Impôt sur les sociétés (avec TD ou en régime dérogatoire)...et surtout une très grande motivation.</b>
	<b>Est/sont également apprécié/e/s :</b> <b>- Avoir suivi les enseignements suivants : Droit fiscal des Affaires : TVA + Droit fiscal international et européen</b>
	<b>Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur <a href="http://masters.parisnanterre.fr">http://masters.parisnanterre.fr</a>)</b>
	<b>Précision</b> : le candidat joindra les relevés de notes de l'année en cours (ou, s'il n'est pas en possession de ces derniers, une attestation sur l'honneur des notes obtenues). <b>Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :</b> Spécification des acquis en lien avec la formation visée.

**Dates de dépôt des candidatures**

Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master